

Conseil général de Val Terbi du 17 juin 2025

QUESTION ORALE : ETUDE DE SECURISATION DE LA TRAVERSÉE DE LA ROUTE CANTONALE POUR LES ENFANTS

« Madame la Présidente, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs du Conseil communal, chers collègues,

« Lors de notre dernière séance de Conseil général, notre collègue, M. Martin Clerc, a fait une proposition visant à harmoniser les traversées de route principale des enfants fréquentant l'école et le centre communal de Vicques. En répondant au nom du Conseil communal, Mme Elisabeth Dennert nous a informé qu'une proposition de la commune, qui se porte sur un marquage d'un îlot avec la pose de poteaux, est en examen auprès du Service des infrastructures de la république et Canton du Jura (SIN). Le choix semble donc orienté vers une mesure physique qui, selon l'avis du Conseil communal, a l'avantage d'être toujours présent.

Je suis persuadé des bonnes intentions de nos autorités, par contre, j'ai de forts doutes en rapport avec la solution mise en examen.

La mesure physique proposée n'apportera que très partiellement l'effet souhaité. En effet, toute forme de ralentisseurs, îlots et autres formes d'entraves à la circulation peuvent facilement être ignorées et déjouées par les motocyclistes, les cyclistes et les automobilistes. Par contre, les véhicules lourds tels que camions et particulièrement les autobus de nos transports publics sont fortement gênés par ce genre d'ouvrages. J'attire votre attention sur le fait qu'une bonne desserte en transports publics implique forcément une fréquence de passage d'autobus très dense dans nos localités. Toute entrave sur nos routes nécessite un fort ralentissement pour les grands véhicules. Toute perte de vitesse est forcément suivie d'une accélération. Pour un véhicule à poids moyen d'environ 22 tonnes, cela provoque un énorme supplément d'émission de CO₂, donc de pollution, et provoque une forte augmentation de nuisances sonores et cela, jour et nuit car nous bénéficions également de Noctambus.

Tenant compte de ces différents éléments, je propose d'étudier une solution de signalisation électronique qui permettrait de ralentir la circulation momentanément de même manière que cela se pratique dans notre commune voisine de Courrendlin dans le secteur de l'école.

En conclusion, j'attends du Conseil communal, qu'il s'oriente vers des solutions tenant compte d'un bon rapport entre la sécurité, l'écologie, et la pollution sonore dans nos villages. »

Par Joseph Zmoos